

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
  - Pages damaged/  
Pages endommagées
  - Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
  - Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
  - Pages detached/  
Pages détachées
  - Showthrough/  
Transparence
  - Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
  - Continuous pagination/  
Pagination continue
  - Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
  - Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
  - Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
								✓			

*Ca Tribuna  
National.*

Vol. I.

15 FÉVRIER 1890.

No. 12.

# L'AGRICULTEUR

NATIONAL LIBRARY



JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTERÊTS

DE LA COLONISATION ET DE LA CLASSE AGRICOLE

— DE —

Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest Canadien.

PARAISSANT le 1er et le 15 de CHAQUE MOIS.

PRIX DE L'ABONNEMENT PAYABLE D'AVANCE \$1.00.

PUBLIE A

Saint-Boniface, Manitoba, Canada,

— PAR —

ANTOINE GAUVIN.

— F. E. VERGE. —

(o)

Maison établie en 1882, dans l'intérêt de ceux qui achètent au comptant.

(o)

Marchandises Seches,  
Hardes-Faites,  
Chaussures et Coiffures.

EN GROS ET EN DETAIL.

**BLOC ROYAL, ST. BONIFACE**

1-12-89 1

UN SEUL PRIX.

NB. Tailleur de première classe attaché à l'établissement. Les marchandises achetées à la verge sont taillées gratis.

---

**A. D'AUTEUIL,**

270 Rue Principale,

Winnipeg.

---

**Nouveau Magasin General de**

**Marchandises Seches,**

**Hardes-Faites et Chaussures.**

---

Vis-a-vis la Gare du Northern Pacifique.

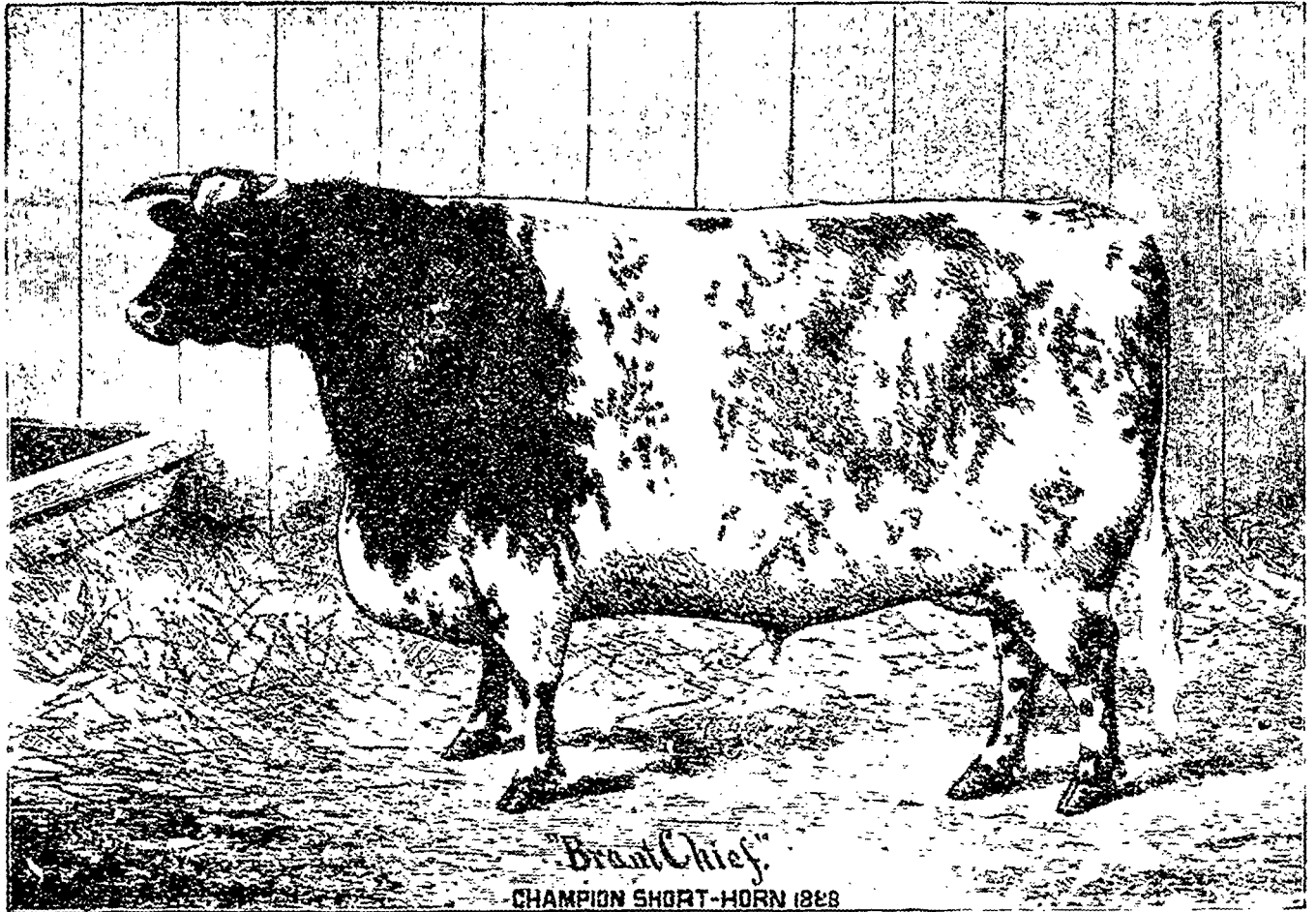
J'invite cordialement mes anciennes pratiques à me faire une visite avant d'acheter ailleurs.

N'oubliez pas l'endroit 270 Rue Principale Winnipeg.

# L'AGRICULTEUR

Saint-Boniface, Manitoba, 15 Fevrier 1890.

---



JOHN HOPE BRANT CHIEF CHAMPION SHORT HORN 1888.

Notre vignette représente un taureau de race écossaise. Il a pris le premier prix à l'exposition de Chicago ; à l'âge de 3 ans il pesait 1890 lbs.—*North West Farmer.*

## L'AGRICULTEUR,

*Redige en collaboration.*

ST. BONIFACE, 15 FEVRIER 1890.

## UNE OFFRE LIBÉRALE.

On demande des agents d'abonnements à notre journal dans toutes les paroisses; commission de 25 pour cent. S'adresser aux Bureaux de L'AGRICULTEUR, porte voisine de l'hotel Beauregard Saint Boniface.

## A LA CHAMBRE.

Nos législateurs sont en session depuis à peu près deux semaines et déjà nous avons pu constater ce que peut faire une majorité aveugle, résolue de supporter l'administration quand même. Périssent le pays plutôt que la politique de Martin et Greenway, tel semble être le motto de ces Solons d'Ontario.

On ne fait aucun cas de la loi, de la constitution, la parole du procureur général en tient lieu.

Nous ne pouvons comprendre que des anglais qui ont toujours à la bouche les mots de *fair play for all* puissent ainsi courber l'échine devant un despote au petit pied de l'acabit de l'hon. Jos. Martin! Serait-il vrai de dire que pour ces gens le fair play ne soit qu'un mot qui serve à pallier les haines et des sentiments mesquins!

Le procureur général a malmené la députation sous tous égards: mesures arbitraires, attirant de l'argent à la société égale dont il est le chef comme dans le cas de la division des bureaux d'enregistrement, et l'on applaudit; empiètement sur les prérogatives de la chambre comme l'est la suppression de la version française de la gazette officielle, et l'on se courbe; l'imposition d'une politique injuste, inique qui peut causer à notre pays les plus grands maux et l'on crie vive César! Nous avons pu constater déjà que cette majorité si bien qualifiée de *brutale* par un de nos députés est bien décidée à parfaire les idées avancées du procureur général, oubliant que pendant ce temps cet homme empile écus sur écus, nous ne disons pas malhonnêtement, mais sous l'ombrage de hautes fonctions qu'il est censé exercer et qu'il lui jette en pâture

cette question des écoles et de la langue française pour l'amuser et détourner son attention de ce que le vulgaire profane appelle ses méfaits. Et pendant ce temps le premier ministre dont on exerce ses talents sur un théâtre moins sérieux que la scène politique; c'est encore le dicton populaire.

Tout cela, nos amis de l'opposition l'ont prouvé d'une manière irréfutable, l'on n'a pas répondu à leurs arguments, l'on a voté avec le gouvernement. Déjà l'on a décidé la suppression du français dans les débats de la chambre. Légale ou non cette décision est mise en vigueur.

Disons à la louange de notre députation française qu'elle est unie et ferme ment décidée à combattre jusqu'à la fin, aidée en cette lutte par les anglais de l'opposition comprenant MM. Gillies, Wood, O'Malley, Roblin et Norquay.

Le premier discours sérieux prononcé durant la présente session a été celui de M. Roblin. Le député de Dufferin a mis à nu la politique du cabinet et réduit le ministère à quia. Puis sont venus MM. A. F. Martin et l'hon. M. Prendergas. Ceux qui ont eu le plaisir d'entendre ces deux derniers messieurs, espèrent encore en notre cause qui ne peut périr tout à fait avec de si habiles et brillants défenseurs. Espérons-donc encore: nous avons pour nous la justice de notre cause, la fermeté et l'habileté de nos amis de la députation. Que les nôtres restent toujours convaincus que tous leurs efforts nous y applaudissons, tous leurs succès, nous sommes fiers de les en féliciter. Dans cette lutte nous sommes un. Du courage toujours, et attendons l'issue avec confiance.

Soumissions pour un permis de couper du bois sur les terres de la Couronne dans la Province de Manitoba.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et marquées "Soumission pour un permis de couper du bois," seront reçues à ce département jusqu'à lundi midi, le 24 février 1890, pour un permis de couper du bois sur la section 11, township 2, rang 21 à l'ouest du 1er méridien, dans la province de Manitoba.

Les règlements d'après lesquels un permis sera donné peuvent être obtenus à ce département ou au bureau de l'agent des bois de la Couronne à Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée fait en faveur du sous-ministre de l'intérieur pour le montant du bonus que le soumissionnaire est prêt à payer pour le permis.

Les soumissions envoyées par télégraphe ne seront pas considérées.

JOHN HALL,  
Secrétaire.

Département de l'Intérieur,  
Ottawa, 22 jan. 1890. li 15 2.

## AUX CULTIVATEURS!

Epargnez votre argent en achetant vos  
Marchandises chez

M. Gentes &amp; Cie

AVENUE :-: TACHE,  
SAINT-BONIFACE,

Ayant décidé de ne faire de commerce que pour ARGENT COMPTANT, nous vendrons notre immense assortiment à prix réduits.  
La liste des prix suivants vous convaincra du bon marché:

Thé de 15 à 50 cts. la livre,  
Sucre, 13 livre pour \$1.00,  
Farine Process, \$2.75,  
Strong Baker, \$2.30,  
XXX, \$1.40,  
Boss Baker, \$1.80,  
Bon Bon, \$1.80  
Superfine, \$1.20.

— AINSI —

UN ASSORTIMENT COMPLET  
TROP LONG A ÉNUMÉRER,

EN

Épiceries, Provisions,

VERRERIE, FAIENCÉ,  
VAISSELLE,

CHAUSSURES

De toutes sortes et tous prix,

FARINE, SON, GRU, AVOINE,  
BLÉ, ETC., ETC., AUX PRIX  
DES MOULINS.

N'oubliez pas l'endroit du  
bon marché,

M. Gentes &amp; Cie

MARCHANDS,

Avenue Taché, St. Boniface.  
196-39

**A Mr. TARDIVEL Editeur-Propriétaire de "La Verité."**

Cher Monsieur,

Je ne vous connais quo par votre journal que je lis quelquefois. Si je n'ai pas toujours approuvé vos idées, j'ai du moins admiré l'ardeur de vos convictions, votre patriotisme et le désintéressement dont vous avez toujours paru faire preuve. Vous n'avez jamais, que je sache, dévié de votre route pour bénéficier du picotin ministériel. Cela étant, je n'ai nulle objection à intervenir dans la question maintenant débattue entre vous et le *Colonisateur*, savoir : "S'il convient ou non, de favoriser dans une certaine mesure l'Emigration au Manitoba de nos compatriotes."

Je ne viens pas en chevalier empanaché, avide de gloire et de combats, brûlant du désir de porter de grands coups d'épée. Tout autre est mon désir. Je veux procéder plutôt dans l'esprit du savant et du patriote, se réjouissant des découvertes des autres et de l'avancement de son pays : ou plus humblement encore, faire comme le berger à l'esprit bénévole, familier avec les ondulations de la prairie qui, voyant un étranger sur la route, inquiet et perplexe, lui indique timidement du doigt le chemin à suivre.

Ce n'est guère ainsi cependant, que procèdent les journalistes de notre bonne Province de Québec. Les horizons sont le plus souvent bornés par l'esprit de parti, qui a tellement tout envahi, qu'il lui faut tout tarir et salir. Je ne vous demande qu'à procéder dans l'esprit qui m'anime, et alors nous ne serons peut être pas loin de nous entendre.

Je n'aurai peut être pas le talent de vous convaincre, cependant je ne désespère pas tout à fait. Ce qui m'inquiète un peu, ce n'est pas votre défaut de bonne foi, mais certaines dispositions particulières, inséparables de votre nature, qui ne vous permettent pas de rebrousser chemin et de vous laisser convaincre. L'expérience démontre pourtant, qu'il faut souvent revenir de nos opinions, surtout dans les questions où le bien ou mal informé est le plus admissible.

J'ai pu ne pas vous lire correctement sur ce point, si oui, tant mieux ! après dis-

cussion nous nous entendrons peut être, malgré le peu de développements que j'entende donner à l'exposition de mes vues sur cette question.

Sans que cela prouve péremptoirement ma compétence sur les questions d'agriculture et d'économie rurale, je vous dirai que j'ai fait un cours d'agriculture et que je m'en suis occupé théoriquement et pratiquement depuis vingt cinq ans. Sur le point d'avoir pu juger du sol et du climat de Manitoba et du Nord Ouest, il me suffira je crois de vous dire, que pendant cinq années je n'ai fait à peu près rien autre chose que de parcourir l'Ouest en tout sens, l'hiver comme l'été ; couchant sous la tente et en plein air l'hiver pendant des mois entiers. Mettez avec cela, que pour le simple amour de me renseigner j'ai fait le long et pénible voyage à la Rivière La Paix, descendant et remontant rivières et lacs en canot, ramant, perchant, faisant portage etc., etc. Vous serez forcé d'admettre que je dois être quelque peu renseigné.

N'ayant pas suivi toute la discussion, je ne puis dire avec certitude si vous niez tout à fait la fertilité et les avantages de Manitoba, je ne crois pas que vos opinions aillent jusque là. En même temps, vous basant sur une Esquisse de Sa Grandeur Mgr. Taché, vous cherchez à assombrir le tableau en tirant de cette Esquisse des conclusions exagérées, que votre connaissance des circonstances et des lieux vous ferait certainement rectifier.

Vous avez raison cependant sur ce point, que les opinions de Mgr., telles qu'exprimées alors dans cette Esquisse, n'étaient pas aussi favorables que celles exprimées depuis par lui-même, par Mgr. Lafèche, Mgr. Labelle, M. Beaudry, une foule d'autres prêtres, et je puis dire tous ceux qui ont écrit sur Manitoba. Si vous en doutez encore, prenez et lisez, ou venez voir. Rien n'empêche je suppose, que Mgr. Taché modifie ses opinions ; il l'a fait, pourquoi alors tant insister sur les anciennes. A moins que vous supposiez Mgr. parlant aujourd'hui sous l'influence d'un intérêt de clocher, vous êtes tenu de donner plus de poids à des opinions émises par lui vingt ans après. C'est le cas de

**FORTIN & BUREAU.**  
AVOCATS ET NOTAIRES.

No. 366, Rue Main, Winnipeg  
Manitoba.

1er 9 1889 1a.

**Pharmacie de Saint Boniface.**

Le Dr. Lambert vient de recevoir un assortiment des plus complets de médecines patentées, articles de toilettes, toutes espèces de savon médicinale et autres.

**TOUJOURS EN MAINS LE MEILLEUR VIN POUR MALADE.**

Le plus haut prix sera payé pour racine à serpent (*senega*.)

Le Dr. Lambert tiendra ses bureaux à la pharmacie durant le jour et verra lui-même à ce que les prescriptions soient minutieusement remplies.

**TOUT AU COMPTANT.**

La pharmacie sera ouverte : le jour et la nuit et les dimanches.

Dimanche—9 à 10, 12 à 1, 7 à 8.  
1er 9 1889. 1a.

**EDOUARD GUILBEAULT.**  
MARCHAND DE FER ET  
FERBLANTIER.

*Avenue Taché Saint Boniface, porte  
voisine de la résidence du  
Dr. Fafard*

Les cultivateurs trouveront à cet établissement tous les ustensiles nécessaires pour beurrerie et fromagerie, à des prix réduits. Ouvrages sur commandes garantis.

Aussi on a constamment en mains un assortiment des plus complets de poêles, tuyaux et ustensiles de cuisine. Venez lui faire une visite avant d'aller ailleurs.

1er. 9 1889. 6m.

**AUX CULTIVATEURS !**

Allez à la maison populaire de

**Anderson & Lemieux**  
ÉPICIERS

DE GROS ET EN DETAIL  
**No. 245 Rue Principale,**  
WINNIPEG,

Près de la gare du *Northern Pacific*.  
Jan 1-9-89

Mgr. bien renseigné à Mgr. mieux renseigné.

Lorsque cette Esquisse fut publiée, il ne se faisait apparemment parler aucune culture. Le métis ne vivait pas des fruits de la terre, mais du fruit de sa chasse, le buffle. Tantôt sur l'Assiniboine, tantôt sur la Saskatchewan, il suivait le buffle sur la plaine, hivernait indifféremment ici ou là, il était partout chez lui pourvu qu'il fut à proximité du bois et du buffle. Quelque fois, avant de partir pour la grande prairie, (le grand coteau du Missouri) il ensemençait un petit champ de patates ou de blé. Qu'il fut un peu tôt ou un peu tard, qu'il y eut récolte ou non, cela lui importait médiocrement. Et quels instruments d'agriculture? Une charrue toute en bois faite à grands coups de hache. Et quels chevaux pour tirer cette misérable charrue? de farouches pones du poids de 700 à 800 livres.

Il n'y aurait rien d'étonnant que dans ces conditions le succès n'eût pas été phénoménal, c'est le contraire qui le serait. Mgr. en parlant alors de l'avenir du pays au point de vue agricole, le faisait au meilleur de son jugement, d'après des résultats incertains. Lorsqu'il déclarait de vastes étendues de terrain impropres à la colonisation. Il parlait d'actualités, et considérait avec raison, impropre à la colonisation tout ce qui se trouvait trop éloigné du bois. Il ne s'attendait guères, comme bien d'autres, que le court espace de vingt années verrait ces mêmes prairies sillonnées de chemins de fer. C'est dans cet esprit que vous devez lire cette Esquisse si vous voulez l'interpréter correctement.

D'ailleurs, vous savez, ou vous ne savez pas, et probablement vous ne savez pas, que c'était la politique de la Cie de la Baie d'Hudson, chez laquelle tout était organisé en système, de représenter le pays comme impropre à l'agriculture. Leur intérêt évident était de le conserver pays de chasse, *terra incognita*, et tous les employés, saisissant l'idée de leurs maîtres, ou inconsciemment, répétaient la même chose. L'opinion des intéressés réagissait sur les désintéressés, et finalement cela passait comme chose admise. Il ne serait pas étonnant que Mgr., malgré sa haute intel-

ligence, ait pu se laisser influencer par ce *omnium consensus*; c'est ce qu'il me disait, c'est ce qu'il vous dirait. *Humanum est errare*. Au reste, il serait certainement injuste de votre part, d'insister à donner plus de poids à des opinions anciennes, lorsqu'alors la difficulté de bien juger était très grande.

Tout au contraire, en trouvant certains avantages au pays au point de vue agricole. Mgr. fit preuve de beaucoup de sagacité et d'indépendance, puisqu'en le faisant, il renversait les idées que la Cie de la Baie d'Hudson avait réussi à généraliser.

Je me rappelle fort bien que les géographies de nos colléges, il y a trente ans, nous faisaient voir le Kansas, le Nébraska, le Dakota, comme faisant partie d'un grand désert, appelé *Le Grand désert Américain*. Dans ma naïveté d'enfant, je l'assimilais au *Grand Sahara*. Vous avez visité le vieux monde M. Tardivel? Visitez un peu le nouveau, qui est le vôtre, le nôtre. Si vous ne voulez pas visiter et étudier Manitoba, poussez une pointe vers le Kansas, le Nébraska. Tout n'y est pas parfait, mais vous en verrez assez en vingt quatre heures, pour vous satisfaire que les géographies, pour je ne sais quelle raison, étaient dans une immense erreur. Vous y verrez Kansas City qui n'existait pas il y a trente ans, ayant aujourd'hui une population égale à notre vieille ville de Montréal, pourtant bien prospère. Vous connaissez sans doute Omaha qui possède 120,000 âmes. Lincoln 60,000, mais connaissiez vous Wichita? Je parlerais que la moitié des journalistes de votre bonne ville, ne connaissent même pas le nom de cette ville du Kansas, vieille de quinze ans, dont la population n'est que de quelques milliers inférieure à celle du vieux Québec. Tel est pour [le *Grand Désert Américain* qui en vingt cinq années de colonisation, produit déjà plus de grains et de bétail qu'Ontario et Québec mis ensemble.

Si une semblable erreur a pu être commise pour le Kansas et le Nébraska, il n'est pas étonnant qu'il en ait été un peu de même pour le Nord Ouest Canadien, qui est presque en tous points supérieur à l'Ouest Américain.

## S. A. D. Bertrand

FIDEI COMMISSAIRE ET RECEVEUR.

Syndic officiel pour la Province de Manitoba, nommé sur la recommandation de la chambre de commerce de Winnipeg.

Telephone No. 615.

No. 35, Avenue du Portage Est,  
Winnipeg, Man. 110 Ia.

## Radiger & Cie.

MARCHANDS

de vins liqueurs & cigares.

477 RUE PRINCIPALE,

WINNIPEG.

15 9 39.1a

## HOTEL GRAND CENTRAL

Coin des rues Fort et Grahame,  
Winnipeg, Manitoba.

Cette grande maison, toute meublée de neuf, est tenue avec tout le soin que puissent désirer les voyageurs.

L'établissement n'est qu'à quelques pas de la gare du "Northern Pacific."

PRIX :—\$1.00 PAR JOUR.

ARTHUR SYLVAIN,

1an 1-9-39

Propriétaire

## A. Carruthers,

TANNEUR ET MARCHAND

de peaux laines etc. Bureau et entrepot, No. 38 Rue Jemima, Winnipeg.

Le plus haut prix du marché sera payé aux cultivateurs qui voudront bien nous honorer de leur patronage.

15 10 8

Malgré les erreurs qui ont été commises, ou qui pourraient l'être encore; en dépit des efforts en sens inverse et des malheurs que la Providence peut nous réserver, le développement de l'Ouest doit reprendre sa marche accélérée, et étonnera ceux qui se momifiant complaisamment dans le passé et dans certaines limites géographiques, ne voient ni le présent ni l'avenir.

Nous avons je crois, sans contradiction possible, la partie de la Confédération qui offre le plus d'avenir. Cette terre promise, ce grand héritage, a été ouvert à la civilisation par nos pères et nos missionnaires; pourquoi n'en ferions nous pas profiter nos compatriotes? Pourquoi laisserions nous Ontario, et surtout les Européens, passer à nos portes pour s'en emparer? Pourquoi ne pas s'en faire une part dans des conditions avantageuses, tandis qu'il est encore temps? Vouloir le bien être matériel de nos compatriotes, lorsque le spirituel n'a pas à en souffrir, doit être je crois, le vrai patriotisme, dans une de ses manifestations les plus importantes. Si le patriotisme est un prisme à facettes multiples, le bien être matériel doit être je crois, l'un des grands cotés de ce prisme; sinon, définissez ce que vous entendez par ce mot. Consiste-t-il d'abord et toujours, *first and last*, à se concentrer dans certaines limites géographiques? Je ne crois pas, ou ce patriotisme étroit et borgne, se rétrécira bientôt davantage. On s'habitue à rétrécir ses horizons comme on s'habitue à les élargir.

Ne donnait on pas le nom de patriotisme à ce sentiment éclairé qui portait la France à fonder la Nouvelle France et d'autres colonies? Un jour, jour néfaste, cette France fut livrée aux beaux esprits et devint la proie des courtisans; le patriotisme avait disparu; nous fûmes abandonnés. Ne flétrissons nous pas, les Français eux mêmes, ne flétrissent ils pas ce lâche abandon. Certainement la situation est un peu différente, tout de même, un rameau de l'arbre à été planté ici, sur le sol même du Canada; la richesse du sol lui permettra de devenir un grand arbre, si vous lui donnez un peu de protection; la lui refuserez vous?

Lorsque vous verrez ce pays peuplé

d'étrangers; ces groniers vous nourrissant et nourrissant l'Europe de son surplus, peut être vous direz vous avec regret, comme le dit aujourd'hui en pleurant La France: "*Nous pensions qu'il s'agissait de quelques arpents de neige.*" Il sera trop tard alors et il en est temps aujourd'hui. Vous dites: "Mais la Province de Québec n'a pas atteint l'état qui lui permette de fonder des colonies" L'arbre aurait il perdu sa vigueur au point de ne pouvoir plus jeter quelques rameaux? où s'il a conservé sa vigueur, ne doit on pas jeter ces rameaux dans un sol fertile, au lieu de les jeter sur le roc, ou dans l'atmosphère physiquement et moralement malsaine des manufactures américaines?

Comme vous le dites avec beaucoup de raison et d'apropos: "au lieu d'ouvrir de nouvelles paroisses dans la Province de Québec, nous devrions plutôt laisser la forêt en envahir un grand nombre qui n'auraient pas du être défrichées avant "la moitié du vingtième siècle;" c'est exactement ma prétention; c'est la grande erreur qui a été commise par nous tous, patriotiquement et de bonne foi. Pendant que nous glosions à perdre d'haleine sur la colonisation de la forêt et de terres souvent incultes, nos compatriotes à qui s'adressaient ces effluves patriotiques, nous tournaient le dos et prenaient le chemin des manufactures. Il y en a là 1,000,000, que nous n'avons pu convaincre.

Tout cela était justifiable alors, nous n'avions rien de mieux à leur offrir, Manitoba n'existait pas ou était hors d'atteinte, aujourd'hui la situation est changée. Nous avons dans les limites, et au centre de la Confédération, la plus grande et la plus riche étendue de pays agricole probablement du monde entier. Au nom même du patriotisme, il nous incombe de nous en assurer une part. On ne me fera jamais comprendre que le patriotisme consiste à coloniser quand même la Province de Québec. S'il y a des terres de bonne qualité, avantageusement situées, bel et bien, mais pas autrement.

Si nous avions été unis dans la même conviction, nous eussions pu depuis dix ans, détourner 25,000 de nos compatriotes du chemin des Etats Unis.

Vous paraissez préférer l'émigration



### CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 28 février 1890, pour la collection et le transport des Malles de Sa Majesté, sur contrat offert pour quatre ans, de toutes les boîtes à lettres et à journaux au bureau de poste de Winnipeg, comme ci-après mentionné, à partir du 1er avril prochain.

Le transport devra être fait dans une ou plus d'une voiture, tirée par un ou plus d'un cheval; voitures et chevaux devant être propres au service. La distance calculée pour recueillir le contenu de ces boîtes est de 26 milles par jour. La collection devra se faire trois fois chaque jour, à l'exception de certaines boîtes qui pourraient n'être visitées que deux fois par jour, suivant le bon plaisir du maître général des postes. Les boîtes doivent être visitées l'une après l'autre, et leur contenu recueilli et livré au bureau de poste trois ou deux fois par jour selon qu'il sera requis; la visite de chaque boîte, et la livraison au bureau de poste, devant se faire à telles heures que le maître général des postes pourra fixer de temps à autre. La visite des boîtes ne devant pas durer plus de 130 heures.

La soumission devra donner le prix par mille que l'entrepreneur chargera pour recueillir le contenu de toute nouvelle boîte ou boîtes qui pourrait ou pourraient être placées dans la cité de Winnipeg, pendant la période du contrat.

Des avis imprimés contenant plus d'information quant aux conditions du contrat offert peuvent être vus et des formulaires de soumissions obtenues au bureau de poste à Winnipeg et à ce bureau.

W. W. McLEOD,

Inspecteur des B. de Poste.

Bureau de l'Inspecteur,  
Winnipeg, 20 jan. 1890.

2i



### INDUSTRIE LOCALE

Nous fabriquons du fil de fer barbelé, et des fils de fer unis, très-sés.

De tous les fils de fer fabriqués en Canada, les nôtres sont les seuls qui aient la véritable barbe connue sous le nom de Lock Barb.

L'examen de nos fils vous convaincra de ce fait. Nos fils sont en acier Bessemer de qualité supérieure. Chaque livre est garanti. Demandez ces fils à votre marchand.

MANITOBA WIRE CO.

Winnipeg, Manitoba j 1 m.



aux Etats de la Nouvelle Angleterre, par- ce que, dites vous. "Au moins ceux qui " émigrent nous restent unis géographi- " quement". Permettez moi de vous le dire, votre erreur me parait monstrueuse, au point de vue spirituel, physique ou ma- tériel, ou à quelque point de vue que vous vous placiez. Au diable l'union géographi- que ! Si cette union doit faire de nos compatriotes une population de serviteurs et de rachitiques N'avez vous pas comme moi frémi d'indignation en entendant leurs maîtres les comparer aux Chinois ? L'union géographique est- il donc tout et l'honneur, la morale, la religion, la santé, le bien être, rien. François I disait : "tout est perdu hors l'honneur". Faudrait- il renverser sa pensée et dire rien n'est perdu hors l'honneur. Il est impossible de ne pas admettre que toutes ces choses auxquelles nous tenons, sans en excepter le sentiment national, sont en grand péril dans ces centres manufacturiers. Acquie- rent-ils au moins le bien être matériel ? Rarement

Comparez cette situation à celle que se fait, ou peut aisément se faire le colon canadien Français venant à Manitoba. Vivant sur une terre toute défrichée et fertile, il est son maître absolu ; sa religion, sa langue ne sont pas plus en péril que dans la Province de Québec. Ils se groupent en paroisses avec leurs églises, leurs couvents, leurs curés leurs conseil- lers municipaux, leurs députés, si bien que celui qui ne sait pas l'anglais en ve- nant ici, n'a souvent par l'occasion de l'apprendre. La fertilité du sol finira tou- jours par donner l'aisance à ceux qui l'occupent. Il en est, il en sera ainsi, ici comme ailleurs. L'aisance donne la con- sidération, l'influence, et contribue puis- samment à la moralité.

Le gouvernement de Québec fait des efforts pour attirer l'immigration Belge et Française. Si l'intention est d'en faire des colons sur des terres non défrichées, on a tort ; on n'en fera jamais des défri- cheurs, l'expérience nous l'a déjà prou- vé et il n'en sera pas autrement cette fois encore. Ce qui convient à peine au hardi colon Canadien Français, convien- dra beaucoup moins encore au Belge et au Français.

Dirigeons les plutôt sur nos terres dé- frichées, près des villes et nous en ferons des cultivateurs prospères, dont les con- naissances supérieures profiteront à nos compatriotes et dont les succès attireront vers nous leurs frères, leurs parents, leurs amis. Quant à ceux qui n'auraient pas les moyens de se placer ainsi, dirigeons les sur les prairies de Manitoba. Vingt fois l'effort d'une immigration Belge et Française a été tenté, et vingt fois il a échoué faute de procéder d'une manière rationnelle

Vous dites encore " que le vrai remè- de contre l'émigration aux Etats Unis est l'amélioration sérieuse de notre agricultu- re". Vous avez en partie raison. Mais l'éducation d'un peuple est nécessaire- ment un procédé lent et pénible ; en attendant l'exode aux manufactures se con- tinue toujours. Le moyen le plus prompt et le plus efficace d'enrayer ce flot tou- jours grossissant, est de favoriser l'émigra- tion au Manitoba de tous ceux qui dési- rent ou qui sont dans la position d'avoir à émigrer. En attendant et concurrente- ment, comme vous le dites avec beaucoup de raison, améliorons sérieusement notre agriculture.

Vous dites encore. " Il y a déjà dans notre Province trois ou quatre fois trop de terrain défriché pour la population ; nos terres défrichées sont assez vastes pour soutenir à l'aise une population de plu- sieurs millions." Je diffère totalement avec vous sur ce point, votre proposition serait assez exacte, si d'un coup de baguette magique vous pouviez doubler les villes et la population industrielle de la Province, c'est-à-dire doubler ou tripler le nombre des consommateurs ; ou même, si vous pou- viez avec la même baguette, transporter notre Province sous les tropiques et lui faire produire des oranges, des citrons, des raisins, du café, des épices etc., etc. Ces produits requièrent beaucoup de tra- vail, un travail lent et minutieux, beau- coup de manutention, et l'étendue qu'un homme peut profitablement cultiver est nécessairement très petite. De plus, un minot de café ou d'épices valant environ \$10 peut aisément supporter les frais de transport autour du globe terrestre et lais- ser un surplus au producteur. Il n'en est

## Le Systeme Histogenetique Une revolution complete dans la medecine.

Les médecines du Dr. Jordan se construisent les cellules et les tissus du corps affectés par les maladies, avec les éléments et les ferments, les corps organiques etc, que les glandes secretent dans le corps. Ce système s'applique aux traitements des maladies suivantes, aiguës ou chroniques.

Tumeurs, douleurs, anémie (pau- vreté du sang) asthme, bile, saigne- ment de nez, vertige, surexitation du cerveau, maladie des rognons de Bright, bronchites, chancres, carie ou ulcération des os, clous gerçures des mains, coléra des enfants, colera morbus, catarrhe chronique, catavi- tre chronique de la vessie, diarrhée consomption, constipation, toux, rhumes, croup, douleurs. Les jeunes enfants, surdité, langueur des en- fants, delirium tremens, diphtérie, disenterie, dispepsie, maux d'oreilles vide de l'estomac, glandes du cou enflammé, epilepsie, erisipète, trans- piration excessive, débilité générale, goutte, maux de têtes, brûle- ments d'estomac, hémorragie, inflama- tion des rognons, enflamation de la vessie, enflamation des yeux et des papières, des oreilles, des gen- cives, piqures d'insectes, jaunisse, fièvre scarlatine, perte de la mémoi- re, boutons sur la figure, pleurésie, vomissement de sang, vomissement de matière non digérées, vomisse- ment de bile en acides, coqueluche, fièvre jaune, et toutes les maladies des femmes.

Ces médecines ne contiennent pas de poison et ne peuvent faire tort en aucun cas.

En Vente par  
**S. DES BRISAY**

Agent général en Canada, de l'At- lantique au Pacifique.

Chambres 10 et 11 bloc Hender- son, Winnipeg. Heures de bureau 9 a m. a 8 p m.

Livres d'explication du système donnés et expédiés gratis, à de- mande.

pas de même dans les climats froids ; Un minot de patates, de navets, transporté à Liverpool, ou même à New York, aura cessé d'appartenir au producteur avant d'atteindre sa destination. En d'autres termes, la valeur du transport sera supérieure à la valeur du produit.

Non Mr. Tardivel, ne pouvant forcer la nature, conformons nous à ce qu'elle peut nous offrir de mieux, sans bouleverser l'ordre des choses qui est le résultat de la nécessité et de la sagesse du plus grand nombre. Il ne faut cultiver que ce que nous pouvons vendre et exporter. Si nous avions une population industrielle considérable, il en serait autrement. A défaut de fruits et d'épices, nous pourrions cultiver en abondance et profitablement, patates, choux, carottes etc., etc. N'en ayant que peu ou point, nous sommes forcés de nous limiter à ce que nous pouvons exporter profitablement ; blé, orge, pois, beurre, fromage, viandes. Pour cela il faut de l'espace, beaucoup d'espace, et même plus d'espace que nous en avons.

Que la population agricole de la Province de Québec en masse, fasse tout-à-coup, sur un morcellement général des propriétés, ce que vous voudriez qu'elle fit, et ce que fait sur son petit lopin de terre, l'Italien, le Français, le Belge, et je vous prédiais, pour l'automne prochain, des montagnes de choux et de carottes si vous le voulez, mais aussi une grande disette du précieux métal et une diminution considérable dans le nombre de vos abonnés.

Votre voyage en Europe vous a fait voir dans les campagnes une population très-dense ; jugeant je crois, superficiellement la question, vous en avez conclu que nos terres étaient trop grandes, lorsque c'est plutôt le contraire qui est vrai.

Il est indéniable que l'agriculture a fait d'énormes progrès dans la Province de Québec dans les vingt dernières années.

Il reste encore beaucoup à faire, mais je ne désespère nullement de voir des progrès plus grands encore s'accomplir.

La diminution dans l'étendue consacrée aux céréales et l'ensilage, en permettant d'augmenter le bétail, permettra d'augmenter les engrais ; l'augmentation des engrais rétablira la fertilité du sol et doublera le rendement ; là est la clef de la si-

tuation agricole. Unissez vos efforts sur ce point et vous rendrez à votre Province un service incalculable.

C'est dans le même sens qu'opérait l'abolition des *corn-laws* en Angleterre. L'abolition en fut faite malgré la classe agricole, dans le but de favoriser la classe pauvre en diminuant le prix du pain. Contre l'attente générale, le bénéfice fut autant celui du cultivateur que de l'ouvrier. Forcé de restreindre la culture du blé, l'agriculteur augmenta son bétail : cette augmentation produisit une augmentation correspondante d'engrais qui permit de rétablir la fertilité du sol. Conséquence, le rendement moyen du blé, qui était graduellement descendu à 16 minots, s'éleva peu d'années après à 28.

Vous dites encore en substance : " que la représentation de Québec est invariable avec 65 députés, tandis que celle des autres provinces peut augmenter, si l'augmentation de leur population, devient proportionnellement plus considérable. Qu'envoyer des colons de la Province de Québec à Manitoba, c'est briser cette proportion en faveur des autres Provinces."

En ne regardant que la surface des choses, oui ; mais en plongeant un regard au dessous de cette surface vous trouverez que vous avez tort.

En effet, faut-il de toute nécessité que nous soyons représentés par un Canadien Français, pour que nos idées, nos vues, nos intérêts soient effectivement représentés ? Certainement non. Et nous en voyons la preuve tous les jours. Prenez les comtés anglais de la Province de Québec, dans chacun desquels se trouve un contingent plus ou moins considérable de votes français ; Ne voyons nous pas ces députés, tenant compte de ce vote français, agir et voter le plus souvent dans le sens de nos idées, de nos intérêts ? Alors où est la perte d'influence, puisque souvent le tiers ou la moitié nous procurera tout autant que le tout ?

Notre influence se proportionne à notre nombre total, en quelque partie de la Puissance que nous soyons, pourvu que nous nous groupions au lieu de nous émietter, et c'est ce que nous faisons ici à Manitoba.

A moins de faits graves je n'entends pas continuer cette discussion, je n'en ai ni le temps ni la patience. J'espère au contraire, que nous tomberons à peu près d'accord et qu'approfondissant la question, nous travaillerons en commun pour une cause à laquelle se rattache notre avenir et nos intérêts les plus chers.

A vous sincèrement,

EDOUARD RICHARD.

Winnipeg 26 Janvier 1890.

**JAMES E. P. PRENDERGAST.**

AVOCAT, COMMISSAIRE, Etc.

No. 375, Rue Principale, (Block de la Banque des Marchands.

WINNIPEG :

159. 89-1a.

**N. GERMAIN,**

Avenue Provencher, St. Boniface

— MARCHAND —

**D'ÉPICERIES, :-: PROVISIONS,**

Vins et Liqueurs de toutes espèces,

CIGARES, Etc., Etc.

Ian 1-9-89



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour palais de justice, etc." seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi, le 3 mars 1890 pour l'exécution des divers travaux nécessaires à la construction d'un palais de justice, etc., à Moosomin, Territoire du Nord-Ouest.

Les devis peuvent être vus au département des Travaux Publics à Ottawa et au bureau de M. le shérif Murphy à Moosomin, le et après lundi, 10 février 1890, et les soumissions ne seront pas considérées si elles ne sont faites sur les formules fournies et si elles ne portent point la signature actuelle des soumissionnaires.

Un chèque de banque accepté payable à l'ordre du ministre des travaux publics, égal à cinq par cent du montant de la soumission, doit accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur refuse de faire ou ne complète pas l'ouvrage, et il sera retourné si la soumission n'est pas acceptée.

Le gouvernement ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL,

Secrétaire.

Dept. des Travaux Publics,  
Ottawa, jan. 1890.

15 2 2i.

## MARCHÉ DE SAINT BONIFACE.

Saint Boniface, 15 Février 1890.

## LÉGUMES

Patates le minot.....	70	@	80
Oignons le minot.....	150		200
Choux la douzaine.....	100		

## GRAINS

Blé le minot.....	70		90
Pois le minot.....	1 00		125
Avoine le minot.....	40		45
Orge le minot.....	40		45
Son la tonne.....	12		00
Gru la tonne.....	14 00		15 00

## VIANDES

Bœuf la lb.....	6		10
Bœuf 100 lbs.....	4 00		4 50
Porc frais la livre.....	10		12
Lard salé.....			15
Porc frais 100 lb.....	5 00		5 50
Mouton jeune la lb.....	9		10
Veau jeune la lb.....	8		9

## FARINE

Strong Baker.....	2		30
Patent Process.....	2		50
XXXX.....	1		50
Superfine.....	1		20
Bon Bon.....	1		90
Second Baker.....	1		90

## VOLAILLES ET GIBIERS

Dindes le couple.....	2 00		2 25
Oies le couple.....	2 00		2 50
Canards le couple jeune.....	50		75
Poules le couple.....	35		40
Poulets le couple.....	30		35
Pigeons le couple.....	20		25

## PRODUITS DE LA FERME

Beurre frais la lb.....	20		25
Beurre salé.....	16		20
Œufs frais la douzaine.....	16		20

## DIVERS

Peau de bœuf la lb.....	3		
Peau de veau.....	25		
Peau de mouton jeune.....	50		

## BOIS DE CHAUFFAGE

Tremble la corde.....	3 50		4 00
Épinette la corde.....	4 50		5 00
Chêne la corde.....	5 00		5 50
Frêne la corde.....	4 00		4 50

## Nouvelles Importations

CHEZ F. E. VERGE.

Capot chat sauvage, capot astracan, capot mouton, capot bisson, capot chevre, casque en loutre, casques en seal, casques mouton de perse, casques mouton de russe, casques en astracan, casque en ours, bordures en pelletterie etc., etc.

## RICHARD &amp; LECOMTE,

(Agents de la Société de Colonisation Française de Manitoba.)

## AGENTS D'IMMEUBLES.

363 Rue Main Winnipeg, Manitoba.

Nous avons en mains à bas prix et à des termes avantageux un nombre considérable de TERRES AMÉLIORÉES et non améliorées dans tout Manitoba et surtout dans les paroisses françaises, entr'autres les suivantes :

ST. NORBERT : Lot 50 10 $\frac{1}{2}$  chaînes par 2 milles, 198 arpents, 65 en culture, bonne maison à 1 $\frac{1}{2}$  étages et autres bonne bâtisses. Terre de choix, 3 milles de l'église. Prix \$1800.

LOT 53 : 295 arpents côté ouest, belle terre haute et nette avec beaucoup de bois \$2,000, à 3 milles de l'Eglise.

LOTS 246 et 247, 20 chaînes 276 arpents. Seulement \$1,350.

ST. NORBERT. Lot 151, 185 arpents, bonne grande maison. 30 arpents en culture : 7 milles de Winnipeg, \$1000.

LOT 175 : 250 arpents, à 10 milles de Winnipeg et à 1 mille du village de Saint Norbert. \$1250,00.

LOT 184 : 144 arpents, à 10 $\frac{1}{2}$  milles de Winnipeg et à 1 $\frac{1}{2}$  mille du village de Saint Norbert. \$725,00.

LOT 230 : 178 arpents, à 14 milles de Winnipeg et à 5 milles du village de Saint Norbert, avec maison etc. \$1200,00.

LOT 166 : 300 arpents, vis-à-vis l'Eglise de Saint Norbert et à 9 milles de Winnipeg, 2 maisons et étables. \$2,300.

STE. AGATHE, Lots 532 et 534, 537 arpents 1 $\frac{1}{2}$  de l'Eglise \$3,000.

LOTS 549 et 551 346 arpents, 120 en culture. Une bonne maison et autres bâtisses,  $\frac{3}{4}$  de mille, de l'Eglise \$3,400.

LOT 589, 209 arpents, 70 en culture, bonne maison et autres bâtisses, 1 $\frac{1}{2}$  de l'Eglise.

LOT 586, 193 arpents \$550.

LOT 607, 210 arpents coté ouest, \$1,300. Très bas prix.

Nous avons environ 20 terres dans St. Joseph et beaucoup d'autres dans St. François Xavier, St. Jean Baptiste, Ste. Agathe, St. Norbert, St. Hyacinthe, etc., etc.

Il est de votre intérêt d'examiner nos listes avant d'acheter.

Argent à prêter sur hypothèque.

19.1a

## RICHARD &amp; CIE.,

MARCHANDS DE VINS

\*365 \* RUE \* PRINCIPALE \* WINNIPEG \* \*

Notre assortiment est certainement le plus complet de la Province.

19.1a.

## WHITE &amp; MANAHAN

496 RUE PRINCIPALE,

HARDES-FAITES AUX PLUS BAS PRIX,

CHAPEAUX DE FEUTRE DE TOUTES QUALITES

Pres de l'hotel de Ville Winnipeg.

19.1a.

# NOUVELLES MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER

Couvertes, Flanelles, Cotons a Draps, Shawls,  
Linges de Table, Etc., Etc.,

LE TOUT du DERNIER GOUT.

ETOFFES A ROBES, CACHEMIRES ET GARNITURES APPROPRIÉES,

CAPOTS, CASQUES ET MANTEAUX EN FOURRURES

TOUT CE QUI CONVIENT AU CULTIVATEUR SE TROUVERA DANS NOTRE MAGASIN.

W. M. BELL,

288 Coin des Rues Principale et Graham, Winnipeg.

VIS-A-VIS LA GARE DU CHEMIN N. P. & M.

1-9-99 1a

MAISON ETABLIE EN 1879.

---



---

ECONOMISEZ 25 POUR CENT

EN ACHETANT VOS MARCHANDISES AU MAGASIN POPULAIRE

DE

H. F. DESPARS.

x

Afin de répondre aux besoins de notre nombreuse pratique nous avons fait nos achats d'automne directement sur les meilleurs marchés d'Europe et d'Amérique. Notre assortiment de

**Ferronneries, Poeles, Huiles, Peintures, Etc.,**

EST SANS CONTREDIT LE MIEUX CHOISI DU MANITOBA.

Nous recevrons d'ici à quelques jours un immense stock **D'Epicerie, Provisions, Vaisselle, Verrierie, Etc., Etc., Etc.**

Nous avons choisis nos **Thés et Cafés** avec le plus grand soin, et nous sommes assurés que nos patrons seront parfaitement satisfaits des prix et qualités.

NE MANQUEZ PAS

De venir visiter notre assortiment avant de placer vos ordres, et jurer par vous-même des grands avantages que nous offrons.

H. F. DESPARS,

SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

1-9-99 1a

## NOUVELLES GENERALES.

La rumeur annonce qu'un monsieur de la Province de Québec viendra au printemps prendre un magasin général à Saint Hyacinthe, Man.

La population française de Manitoba, apprendra avec plaisir que M. Edouard Richard, de la société Richard & Lecomte, vient d'être nommé inspecteur de la Cie de prêt "La London et Ontario", et tous ceux qui voudront faire des emprunts feront bien de s'adresser à ce Monsieur qui fera tout en son pouvoir pour leur épargner du trouble.

Nous sommes forcés de retarder la publication de notre feuillet et celle de plusieurs correspondances faute d'espace.

Il nous fait plaisir d'annoncer que notre jeune ami, M. Alphonse Jean a été élu conseiller à Keewatin, samedi dernier.

Notre confrère le *Colonisateur Canadien* a publié un supplément avec une magnifique carte de la belle paroisse de Saint Hyacinthe Manitoba. Ce sera un renseignement précieux pour l'émigrant ayant l'intention de venir visiter notre Province.

MM. Richard & Lecomte, agents d'immeubles, ont ajouté à leurs listes un grand nombre de terres. Avis aux intéressés de lire leur annonce que nous publions dans une autre colonne, avant d'aller ailleurs.

A nos abonnés Avec ce présent numéro notre journal parfera six mois d'existence. Il y en a encore un grand nombre qui ne se sont pas acquittés envers nous. Nous les prions de le faire sans délai. Le prix de l'abonnement est minime, chacun peut nous payer sans se faire tort, et ces \$1.00 qui nous sont dues pourraient donner un grand élan à notre journal.

Les murs de la gare du Northern Pacific à Winnipeg, abîmés par l'eau dans la cave, n'ont pas besoin d'être démolis, d'après le rapport de M. Norton, architecte de St. Paul. Un nouveau mur de fondation sera construit et tous les appareils nécessaires seront reçus de St. Paul.

Le Gouvernement Fédéral, a voté la somme de \$20,000 pour fournir du grain de semence aux cultivateurs de Manitoba et du Nord Ouest.

MM. Hermidas Beauregard et Alfred Lévêque sont de retour de leur voyage dans la Province de Québec.

D'après certains cultivateurs, les hivers neigeux sont signe d'une bonne récolte; si tel est le cas nous aurons une récolte abondante cet automne.

M Joseph Morin prote du Manitoba, est arrivé ces jours derniers avec sa famille, de la Province de Québec ou il était allé passer quelque temps.

La farine a subi une baisse, voyez la liste des prix dans l'annonce de M. Gentes et Cie.

MM. Anderson & Lemieux, No. 245 Rue Principale Winnipeg, viennent de recevoir directement de Québec un des plus beaux assortiment de poissons qu'il soit possible de voir; anguilles, saumon, truites, harengs no. 1, morue verte, morue sèche, morue désossée, maquereau. En poisson frais ils ont du petit poisson des Chenaux, de la morue fraîche, flottants, poisson blanc. En conserves ils ont tous les poissons que vous puissiez désirer.

A une séance spéciale du Conseil de Ville tenue jeudi soir, les officiers de l'an dernier, MM. Ed. Lloyd trésorier, P. F. Soucy greffier, et J. B. Joyal officier de police, ont été réintégrés.

M Louis Marion, est promenade chez son frere, M. Roger Marion M.P.P.



Soumissions pour un permis de couper du bois sur les terres de la Puissance dans la Province de Manitoba.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et marquées "Soumission pour un permis de couper du bois," seront reçues à ce département jusqu'à midi, lundi, le 17 février prochain pour un permis de couper du bois sur la moitié nord et le quart sud-est de la section 33, toutes les sections 34 et 35, dans le township 17, rang 7, les moitiés ouest des sections 2, 14 et 23; la moitié sud du quart sud est de la section 20; toutes les sections 3, 4, 5, 9, 10, 15, 16, 17, 21, 22, 27, et 28, dans le township 18, rang 7, tout à l'est du 1er méridien, dans la province de Manitoba et contenant une superficie de 10,480 acres plus ou moins.

Les règlements d'après lesquels des permis seront donnés peuvent s'obtenir à ce département, ou au bureau de l'agent des bois de la Couronne à Winnipeg. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, fait payable à l'ordre du député ministre de l'Intérieur pour le montant du bonus que la soumissionnaire est prêt à payer pour le permis. Les soumissions par télégraphe ne seront pas considérées.

JOHN R. HALL,  
Secrétaire.

Département de l'Intérieur,  
Ottawa, 22 jan 1890 15 90 11.



## AVIS.

DES SOUMISSIONS cachetées, marquées "Habillement pour la Police à Cheval," et adressées à l'Hon. Ministre des Chemins de fer et Canaux, seront reçues jusqu'à midi de mercredi le 25 février 1890.

On pourra obtenir des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements quant aux articles et les quantités requis, en s'adressant au sus-signé.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur ces formules imprimées.

On pourra voir des échantillons de tous les articles au bureau du soussigné.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne, pour une somme égale à dix pour cent du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été d'abord autorisés.

FRED. WHITE,  
Contrôleur, P. C. N. O.  
Ottawa, 24 Janvier 1890. 11 15

LE REMEDE DU  
PERE MATHIEU!

Très efficace!  
Thibault Mathieu

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL ENFIN TROUVE!  
ENCORE UNE DECOUVERTE!

LE REMEDE DU PERE MATHIEU

guérit radicalement et promptement l'intempérance et détruit tout ce qui est de nature alcoolique. Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître complètement la dépression mentale et physique. C'est aussi un remède certain pour toute Fièvre, Dyspepsie, Torpeur du Foie, avant une cause autre que l'intempérance.  
Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la bouteille.

S. LACHANCE, seul propriétaire,  
1538 et 1540 Rue Ste-Catherine, Montreal.

LE CHEMIN DE FER  
Northern Pacific  
—ET—  
Manitoba.

La seule ligne qui fasse circuler tous les jours des chars

**Pullman - Dortoirs**

— ET DES —

Chars - Refectoires,  
DE WINNIPEG AU SUD

Billets directs vendus pour tous les points du Canada y compris la

Colombie-Britannique

et les Etats-Unis.

RACCORDEMENT RÉGULIER A  
TOUTES LES GARES UNION.

Les bagages à destination d'endroit du Canada sont consignés directement, faisant ainsi éviter le trouble et les douanes. On obtient des billets pour la traverse de l'Océan et des cabines pour l'Angleterre et toute l'Europe.

Toutes les principales et meilleures lignes de vapeurs sont représentées.

DES BILLETS D'EXCURSION A LA  
COTE DU PACIFIQUE.

DONS POUR SIX MOIS ET RETOUR.

Sont aussi vendus.

Pour plus amples informations, adressez-vous ou écrivez aux agents de la compagnie.

H. J. BELCH,

Agent des billets de la cité, 285 rue Principale, Winnipeg.

HERBERT SWINFORD,

Agent général, 457 rue Principale.

J. M. GRAHAM, Gérant général  
15 9 89. 4

**Thos. W. Taylor**

MANUFACTURIER DE LIVRE,

RELIURE ET RÉGLEUR DE

PAPIER.

No. 13 Rue Owen, Winnipeg Man.

1 10 6m.

**M. HUGHES & CIE.**

**MEUBLES**

EN GROS ET EN DÉTAIL.

Bloc de l'ancienne maison Potter

Nos. 317 et 315.

Coins des Rues Principale et Notre-Dame Est  
Winnipeg.

Ce qu'il y a de mieux et de meilleur marché.

SATISFACTION GARANTIE.

15 9. 89. 1a.

ENTREPRENEURS

**De Pompes Funebres**  
—ET—

**EMBEAUMEURS.**

Un assortiment complet de cercueils, magasin ouvert jour et nuit. Téléphone No. 413.

**AU MAGASIN BLEU!**

NO. 426 RUE MAIN WINNIPEG

500 paires pantalons a moitié prix,

500, habillements a moitié prix,

500, pardessus a moitié prix.

Venez voir et examiner, et vous serez convaincus.

Au Magasin Bleu, 426 Rue Main.

15 9 89 1a

**Mr. BOYCE,**

**CARROSSIER JOHN CURRIE**

Numéros 10 12 Rue James  
Winnipeg. 1ère Rue au nord  
du marché

IMPORTATEUR ET FABRICANT

de voitures de toutes espèces  
telles que : Omnibus, buggy,  
phaetons. etc. Voitures d'hiver  
en grande variété à des  
prix très modérés.

15 10 3m.

**HOTEL BEAUREGARD.**

Près du pont de Saint Boniface  
L'hôtel le plus confortable de la  
ville. Venez lui faire une visite.

1 9 89. 1a.



A le plus grand assortiment de pompes en vente à Winnipeg, pour les puits percés ou creusés, à l'épreuve de la gelée à plus bas prix que les meilleur marché.

Satisfaction garantie. N'oubliez pas l'endroit : No. 12 Rue Rupert Est., Winnipeg.

15 11 1a.

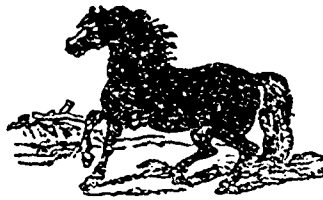
**MARCHE AUX ANIMAUX DE  
WINNIPEG**

**R. R. KEITH,**  
Eicanteur.

Vente d'animaux tous les mercredis à 2 heures p. m.

Boîte 333 Bureau de poste, Nos. 15 et 17  
Rue Jemina, Winnipeg, Man.

1 11 1



**E. L. JOYAL,**

247 **MAIN STREET** 247  
WINNIPEG.

**Fantaisies Parisiennes**  
**Parisian Fancy Goods Store.**

Vous êtes respectueusement sollicités à faire une visite à ce magasin nouvellement ouvert. Les Dames y trouveront des articles de fantaisie des meilleures maisons françaises et anglaises.

La maison fait une spécialité des habillements d'enfants.

N.B.—Tout ordre pour robe et manteau reçoit une attention spéciale et est exécuté avec promptitude. Collets et poignets en toile en gros et en détail sur commande.

1 11 1

**SELLIER ET HARNACHEUR**

363 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG,

Porte voisine de MM. Richard & Cie.

— FABRIQUERA —

Les Harnais et Selles de toutes descriptions, Gros Harnais pour Ferme, de \$20.00 et plus, Harnais de Boguet, de \$10.00 et plus, Poil Straps, Martingales, Colliers, Brides, Guides, Licous, Sangles pour couvertes, Snaps, Etrilles, Brosses, Fouets, etc., aux plus bas prix.

Toute commande sera exécutée avec exactitude et à bas prix.

1 9-89 1a

E. L. JOYAL.

**GRAINES**

On a besoin dans toutes les localités de Manitoba et du Nord Ouest, de demandes pour notre catalogue annuel illustré de graines de semence, reconnu être le meilleur et plus complet du pays.

J. M. PERKINS,

No. 241 Rue Principale Winnipeg.  
15 2 3m.

**ABONNEZ-VOUS**

**AU JOURNAL**

**L'Agriculteur**

**C. A. GAREAU**

**Marchand Tailleur et Hardes Faites.**

**Nouvelles Marchandises d'Automne et d'Hiver.**

Le plus bel assortiment de Winnipeg, tel qu'étoffe à pardessus, tweed à habillements, tweed à pantalons, et de meilleur qualité de serge noire.

**HABILLEMENTS** tout fait en tweed, serge noire de tous prix. Pantalons en tweed ou serge noire de toutes grandeurs à des prix très bas. Un assortiment des plus complets de corps et calçons qui seront vendus à sacrifices.

**CASQUE**, en silk ou en moutons de perce, etc., etc. à des prix très bas.

**LIGNE** spéciale de pardessus pour enfants de 7 à 15 ans que je vendrais à grand sacrifices.

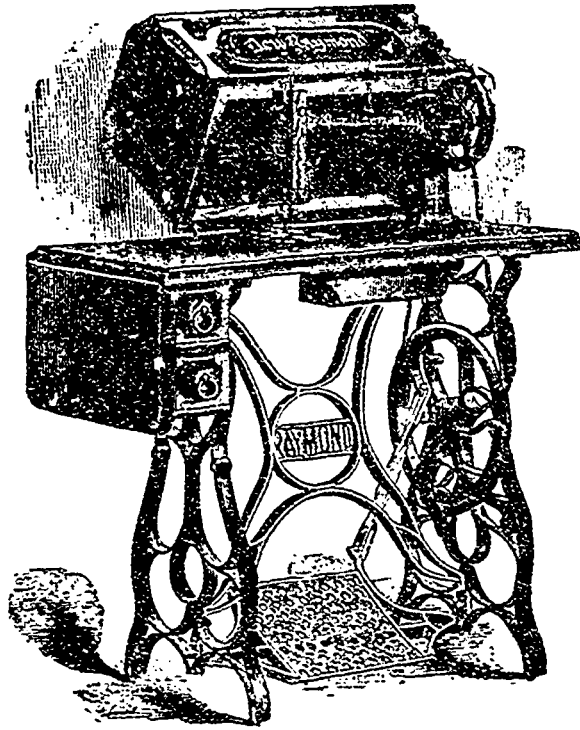
**Une visite est respectueusement sollicitée.**

**C. A. GAREAU,**

**Marchand tailleur et Hardes faites.**

**A l'enseigne des ciseaux d'or, No. 326 rue Principale, bloc Hargrave, Winnipeg.**

1 10 1a



— L H —

# VRAI PIANO HEINTZMAN

VENDU A TERMES FACILES.

SALLE DE VENTE No. 271. RUE PRINCIPALE, WINNIPEG,

AU SUD DE LA GARE DU "NORTHERN PACIFIC."

---

x

## MACHINES A COUDRE

"Domestic" et "Raymond."

JAS. HADDOCK & CO.

~ 271 ~

Rue Principale,

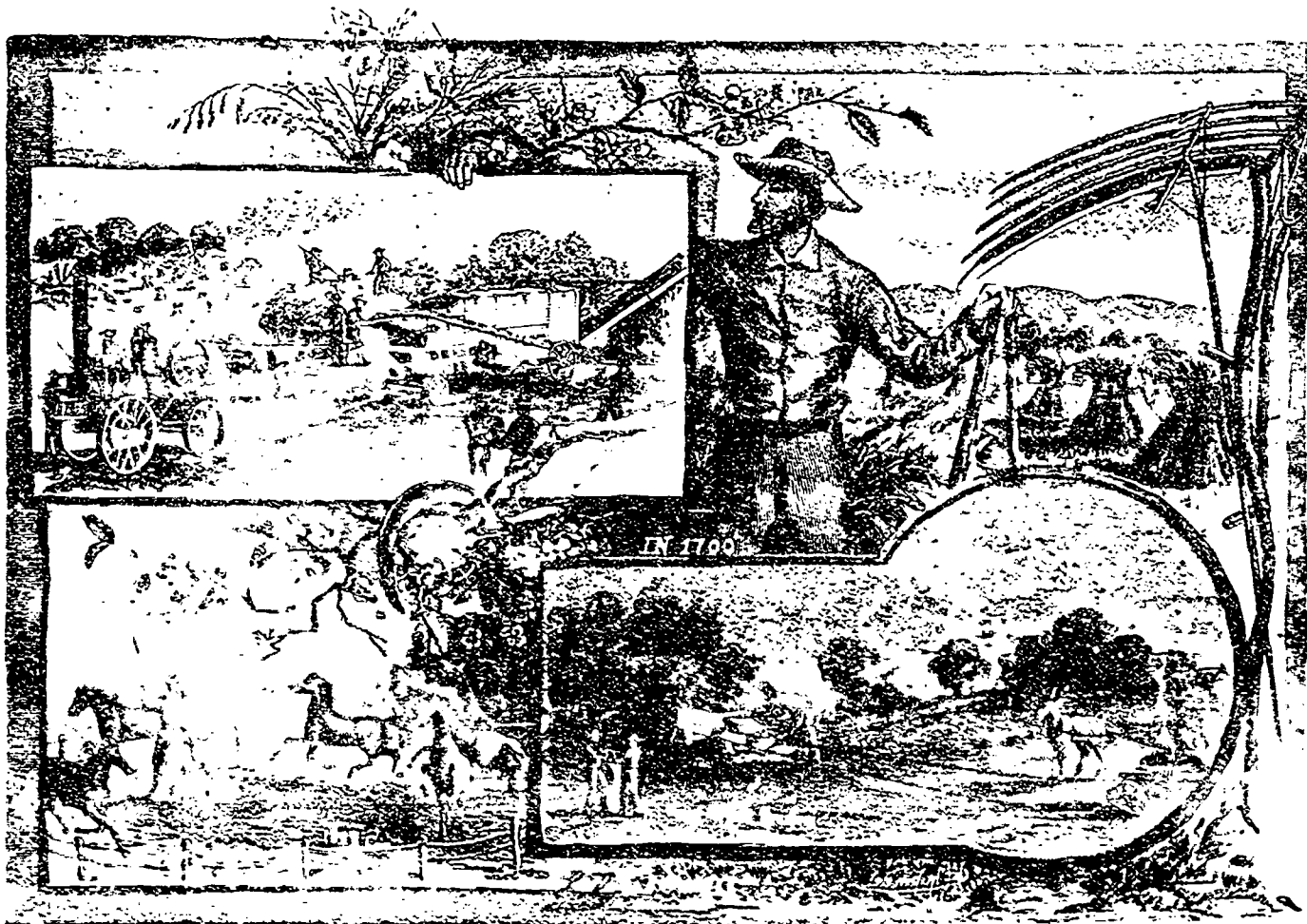
Winnipeg, Manitoba.



# LA CIE PATTERSON & FRERE, Limitee.

## FABRICANTS DE

Lieuses (Binders) Mecaniques en Acier, Faucheuses, Rateaux, Semeuses, Charrues et Herses



AGENTS DES CELEBRES

## Batteuses et Engins J. I. Case.

Charrues Moline, Wagons Snowball.

Charrues de la Cie Ayr American Plow Co.

**OUTILLAGE ET MATERIEL COMPLET POUR COLONS, Une Specialite**

Catalogues et listes des prix expedies franco à demande

Agences dans tous les centres importants

**H. S. WESBROOK,** Gerant Winnipeg Man.